



%TOTALRESP
%ADR1FAMILLE
%ADR2FAMILLE
%ADR3FAMILLE
%CPVILLFAMILLE

Rentrée scolaire 2021-2022

- PJ : - infos pratiques pour la prochaine rentrée 2021-2022 (recto/verso)
- fiche individuelle de renseignement élève à photocopier et à remplir autant de fois que vous avez d'enfants inscrits au sein de notre institution
- Apel : Association des Parents d'Elèves (recto/verso)

Chers parents,

Si vos enfants commencent à peine à savourer ce moment de pause, de notre côté, nous préparons déjà la prochaine rentrée.

Nous vous signalons que le secrétariat sera ouvert aux familles aux horaires habituels jusqu'au 13 juillet inclus et réouvrira ses portes au public à partir du lundi 23 août après la pause estivale.

Soit 8h-12h00 et 13h30-17h00 le lundi-mardi-jeudi et vendredi et de 8h-12h00 le mercredi

N'hésitez pas à consulter notre site internet, une multitude d'informations est à disposition (tarifs, assurances scolaires, transports scolaires...)

Afin d'accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves, nous vous demandons d'être vigilants aux informations annotées sur les pages de cet envoi.

LES DOCUMENTS A NOUS RETOURNER PENDANT CES VACANCES ESTIVALES

Les documents demandés sont à retourner par voie postale uniquement, au plus tard le 23 août. Attention, il n'y a pas de boîte aux lettres à l'institution.

1°) Nous vous demandons de bien vouloir compléter et signer la fiche individuelle de renseignement élève. Nous vous demandons de remplir une fiche par enfant scolarisé au sein de notre établissement pour la prochaine rentrée. En cas de besoin, une copie pdf de ce document est disponible sur notre site « onglet fournitures et rentrée scolaire 2021-2022 » ; à imprimer et remplir autant de fois que nécessaire.

2°) Nous retourner un chèque de cantine pour les ½ pensionnaires pour les premiers repas pris en septembre.

3°) Aussi, pour tous les nouveaux inscrits (soit les élèves scolarisés dans un établissement autre que le Sacré Cœur), nous fournir le dossier scolaire et/ou la copie de tous les bulletins trimestriels de cette dernière année scolaire si ce n'est pas déjà fait.

LES FOURNITURES SCOLAIRES

Les fournitures scolaires pour la prochaine rentrée sont disponibles sur notre site internet : www.sacrecoeur-saintjeandemoirans.com onglet infos pratiques « fournitures et rentrée scolaire 2021-2022 »

Il vous suffira d'un clic pour sélectionner la classe souhaitée et imprimer les documents nécessaires.

Attention, les élèves de 4° et de 3° devront profiter de cette pause estivale pour lire un ouvrage et/ou visionner un document comme demandé sur la fiche des fournitures scolaires.



Les dates de rentrée scolaire :

Sous réserve d'un contre ordre donné par le gouvernement. Les familles seront averties par mail en cas de changement

COTE PRIMAIRE :

Jeudi 2 septembre 2021, accueil des élèves des classes des maternelles et du primaire à 8h20, pour toute la journée, aux horaires habituels. Pause méridienne et sortie autorisée pour les élèves externes.

Toute l'année, les cours s'effectuent toujours sur 4 jours aux horaires suivants : 8h20-11h30 et 13h30-16h30. Il n'y a pas d'école le mercredi.

COTE COLLEGE :

Jeudi 2 septembre 2021, accueil des élèves de 6° à 8h20 pour toute la journée, aux horaires habituels. Attention : il n'y aura pas cours pour les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Vendredi 3 septembre 2021, accueil des élèves de 5°-4°-3° à 8h20 pour toute la journée, aux horaires habituels. Attention : il n'y aura pas cours pour les classes de 6^{ème}.

Lundi 6 septembre 2021, reprise des cours prévus par l'emploi du temps aux horaires habituels pour tous les collégiens. Les manuels scolaires devront être couverts au plus tard à cette date.

Toute l'année, les cours s'effectuent sur 5 jours aux horaires suivants :

- * 8h20-12h15 et 13h40-16h40 le lundi-mardi-jeudi et vendredi (cours possibles sur le temps de la pause méridienne selon les emplois du temps remis aux élèves le jour de la rentrée)
- * 8h20-12h15 le mercredi pour les 5°-4°-3° uniquement ; il n'y a pas cours le mercredi pour tous les 6° toute l'année.

QUE FAUT-IL APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE ?

Pour les primaires uniquement :

- Un cartable rempli de toutes les fournitures scolaires marquées au nom de l'enfant.

Pour les collégiens uniquement :

- Un cartable vide, une trousse et quelques feuilles de copie (ne pas apporter les fournitures scolaires le jour de la rentrée)
- Une photo d'identité qui sera collée sur le carnet de liaison (celui-ci sera remis par le professeur principal)
- Un chèque de caution obligatoire d'un montant de 120.00 € pour les manuels scolaires à l'ordre de l'OGEC (merci d'indiquer le nom de l'élève au dos du chèque). Les livres seront distribués le jour de la rentrée contre cette caution



Pour infos :

Le service restauration sera ouvert et les transports scolaires seront opérationnels dès le jour de la rentrée. Les équipes pédagogiques et éducatives présenteront aux élèves le fonctionnement au quotidien pour chaque niveau.